

PME & RÉGIONS

en direct

Royal au chevet du haras du Pin

BASSE-NORMANDIE — La ministre de l'Environnement, Sérgolène Royal, a annoncé mercredi sur RTL qu'elle se rendrait dans l'Orne la semaine prochaine pour écouter les parties prenantes au dossier du centre de traitement de déchets GDE. Situé à proximité du haras du Pin, il est bloqué depuis des années.



Lecapitaine recrute 40 CDI

BASSE-NORMANDIE — Implanté à Saint-Lô (Manche), le carrossier frigorifique Lecapitaine (425 salariés) doit faire face à un carnet de commandes bien fourni. Pour y répondre, l'entreprise cherche à recruter 40 salariés en CDI, de la production à l'encadrement, d'ici à la fin de l'année. En 2015, Lecapitaine devrait fabriquer 4.600 caisses,

placées ensuite sur des camions, et atteindre un chiffre d'affaires de 70 millions d'euros. Sur un site de 14 hectares, il conçoit à l'unité ou en série, des carrosseries frigorifiques intégrant les dernières technologies. Depuis 2001, la PME saint-loise, dont le chiffre d'affaires est de 65 millions d'euros en 2014 (pour 4.000 caisses frigorifiques produites), a recruté près de 200 personnes. En 2000, l'entreprise a été rachetée par le groupe Petit Forestier.

Biscuits Bouvard croque les génoises italiennes d'Euro Cakes

RHÔNE-ALPES

Le groupe de l'Ain réalise son premier rachat à l'étranger pour doper ses ventes en Italie.

Ses ventes augmentent de 5 à 6 % par an.

Biscuits Bouvard complète un assortiment de biscuits sucrés déjà bien fourni. A ses boudoirs, biscuits à la cuillère, Petit Beurre, tartelettes, goûters fourrés à la vanille, à la fraise, au chocolat, il vient d'ajouter une nouvelle famille de produits, les génoises individuelles et les produits moelleux enrobés d'Euro Cakes. Ces pâtisseries industrielles sont fabriquées près d'Udine en Italie, sous marque de distributeur.

avec le soutien de ses actionnaires financiers Siparex, Unigrains et Carvest, Biscuits Bouvard a pris le contrôle de la majorité du capital de la société italienne, dont son fondateur Livio Battistin devient directeur général. Cette entreprise de 280 salariés a construit une nouvelle usine en 2013, qui a porté sa capacité de production à 20.000 tonnes pour un chiffre d'affaires de 56 millions d'euros.

L'acquisition de la société familiale du Frioul est la première opération de croissance externe effec-



Le groupe bressan réalise un chiffre d'affaires de 260 millions d'euros et compte 1.250 collaborateurs. Photo Biscuits Bouvard

tuée à l'étranger par Biscuits Bouvard. Depuis son rachat par Alain Lainé en 1989, il a repris plusieurs biscuiteries régionales en France. En 2013, le groupe de Ceyzériat (Ain) avait acheté un autre fabricant de génoises, Technipat, à Rethel dans les Ardennes.

Avec Euro Cakes, Biscuits Bouvard complète son offre de produits et entend accélérer son développement en Italie, qui est l'un de ses trois principaux marchés européens derrière la Belgique et l'Espa-

gne. 32 % de ses ventes sont désormais effectuées hors de France. Le chiffre d'affaires de Biscuits Bouvard augmente de 5 à 6 % par an. Il s'élève globalement aujourd'hui à 260 millions d'euros, avec 1.250 collaborateurs.

Une nouvelle usine

Les deux usines d'Euro Cakes portent à dix le nombre d'unités de production du groupe bressan. Son parc industriel s'est enrichi en début d'année d'une nouvelle usine

70 %

DES VENTES

Biscuits Bouvard est l'un des principaux fabricants européens de biscuits sucrés sous des marques de distributeur. Ils représentent 70 % de sa production totale.

de 9.000 mètres carrés à Ceyzériat, où Firmin Bouvard avait créé en 1920 un atelier de fabrication de biscuits à la cuillère.

Le nouveau site, qui comprend trois lignes de production, héberge ses laboratoires. « Nous lançons une quinzaine de nouveaux produits chaque année », précise Pierre-Alain Lainé, qui préside au côté de son père le groupe biscuitier. L'une de ses dernières créations est un biscuit en forme de panda, bicolore, à la vanille et au chocolat. Une nouveauté qui vient compléter un plateau bien garni, comprenant également des biscuits biologiques et diététiques depuis la reprise de la société jurassienne Aliment Natural.

Malgré tout, le nom du groupe bressan reste méconnu du grand public, dans la mesure où il produit essentiellement des biscuits sucrés pour des marques de distributeur et en sous-traitance pour des industriels. Seuls quelques biscuits régionaux acquis lors de rachat de sociétés lui assurent une certaine notoriété. — V. C.

Climater s'implante en Ile-de-France avec Aurion & Cie

MIDI-PYRÉNÉES

Le groupe de génie climatique vise d'autres acquisitions dans le nord de la France.

Laurent Marcaillou
— Correspondant à Toulouse

Le groupe de génie climatique Climater implanté à Toulouse poursuit son maillage du territoire. Bien ancré dans la moitié sud de la France, avec 16 filiales en Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Paca et Rhône-Alpes, il s'installe en Ile-de-France en rachetant Aurion & Cie. La société, dont le siège se trouve à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), emploie 50 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros dans l'installation et l'entretien de la climatisation pour les collectivités et l'immobilier de bureaux. « Nous voulons nous développer en Ile-de-France où nous n'intervenons qu'épisodiquement, et dans la maintenance qui représente 15 % de notre activité », explique Marc Trouchaud, son directeur général.

C'est la deuxième opération de croissance externe du groupe présidé par Stéphane Trouchaud. ■

Gilet depuis son rachat en 2011 par Weinberg Capital Partners, qui détient plus de 70 % des parts. En 2013, Climater s'est implanté à Bordeaux en rachetant CMFT (55 salariés et 12 millions d'euros de chiffre d'affaires) spécialisé dans le génie climatique, la maintenance et l'électricité pour des gros industriels. Il est prêt à racheter d'autres entreprises dans la moitié nord de la France pour compléter son maillage.

A coups d'acquisitions
A partir de la société Quercy Confort, créée à Moissac (Tarn-et-Garonne) en 1989, qui intervient, notamment, pour Airbus, le groupe a racheté une dizaine d'entreprises, qui ont gardé leur autonomie et dont la plupart des dirigeants ont intégré le holding. Climater a quadruplé son chiffre d'affaires depuis 2007, atteignant 100 millions d'euros en juin 2014. Le génie climatique (climatisation, chauffage, plomberie et traitement de l'air) pèse 95 % de son chiffre d'affaires et l'installation électrique, 5 %.

La PME emploie 580 salariés, dont 90 ingénieurs et techniciens. « Le marché de la climatisation évolue vers une meilleure efficacité énergétique et l'économie d'exploitation des bâtiments », souligne Marc Trouchaud. ■



Depuis sa création en 1968, le distributeur de matériels d'arrosage et de stockage d'eau de piscine a choisi de partager son capital et ses bénéfices avec ses dirigeants et ses salariés. Photo Thermador

Une transparence limitée

Rares sont les entreprises transparentes sur la rémunération de leurs dirigeants et de leurs salariés. Hormis les sociétés cotées, qui doivent présenter dans leur rapport annuel un tableau des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux en précisant les parties fixe et variable de chacune, peu d'entreprises se prêtent à cet exercice, surtout pour leurs salariés. D'autres options existent. Aux Etats-Unis, la transparence financière est de mise dans certaines sociétés qui ouvrent à leurs salariés le livre de leur comptabilité (« open book management »). A São Paulo, au Brésil, une loi fédérale permet de rendre publics les salaires des employés municipaux. En Norvège, toutes les rémunérations de n'importe quel citoyen, fut-il ministre, peuvent être consultées en ligne sur Internet.

Thermador affiche les salaires des employés et de leur patron

LE BONHEUR AU TRAVAIL

Chez Thermador, on joue la transparence sur les résultats financiers.

Vincent Charbonnier
— Correspondant à Lyon

Rituel mensuel bien huilé. Les salariés de Jetly sont réunis en ce lundi de juillet après la pause déjeuner pour découvrir les résultats de leur groupe et de leur société. En avant-première. Avant même leur publication officielle. L'ambiance est studieuse. La présentation du tableau de bord du distributeur de matériels d'arrosage, de filtration et de stockage d'eau de piscine n'est guère perturbée que par deux sonneries de téléphone portable. Tour à tour, le président du groupe coté, le directeur général, le directeur commercial et la directrice administrative de sa filiale passent en revue le chiffre d'affaires semestriel, les résultats par client et par grande famille de produit, analysent l'évolution de la marge et des charges. Des règles qui sont rap-

Aucun chiffre n'est tabou. Le fléchissement de l'activité sur quatre des six premiers mois de l'année ne suscite guère de réactions, d'interrogations de la salle. Laquelle apprend sans émoi la prochaine augmentation de capital de la part de l'un des 133 salariés actionnaires du groupe. Aucune interrogation n'a également émergé sur les 24 millions d'euros déboursés pour l'acquisition de la société Mecafer à Valence, dans un contexte de gel des salaires. « Lors de ces réunions, les salariés ont des informations que les actionnaires n'ont pas », souligne Guillaume Robin, président-directeur général du groupe Thermador (206 millions d'euros de chiffre

Dans les réunions de service, la parole se libère plus aisément.

d'affaires, 278 personnes), sur le niveau de marge notamment. Mais, en contrepartie de cette transparence, ils se doivent d'observer une stricte discipline et ne pas intervenir n'importe quand dans leur portefeuille boursier. Des règles qui sont rap-

pelées dans la charte boursière qu'ils ont signée.

Inquiétudes

« Plus vous cachez, plus vous créez de la suspicion. » Guillaume Robin reprend à son compte la philosophie du fondateur de ce groupe de distribution spécialisée, Guy Vincent, qui, dans un éditorial de la gazette interne de la société, écrivait à destination des salariés : « Vous avez le droit – et le devoir – de connaître et de comprendre la politique, les objectifs, la stratégie de la filiale dans laquelle vous travaillez, et plus généralement de l'ensemble du groupe. »

Dès la création de Thermador en 1968, il choisit de partager le capital et les bénéfices de la société avec ses dirigeants, puis avec les salariés, devançant la loi sur la participation et l'intérêt. Il instaure également l'affichage, une fois par an, des salaires mensuels et annuels de tous les employés, y compris des directeurs de chaque filiale. Un rituel qui présente « l'énorme avantage, selon Marylène Boyer, directeur général délégué, de limiter la propagation d'idées fausses, et de tous nous contraindre à une grande cohérence ». En 2014, la fourchette des

rémunérations s'est établie entre 24.000 euros et 269.000 euros, entre celle d'un jeune magasinier recruté récemment et celle du patron du groupe. « Pour des postes équivalents, à formation et expérience équivalentes, hommes et femmes bénéficient du même traitement », observe Guillaume Robin. Dans l'une des filiales, Sferac, les femmes gagnent en moyenne médiocrement que les hommes.

Cette transparence et cette parité revendiquées n'empêchent pas certaines inquiétudes de s'exprimer, surtout dans les réunions de service, en plus petit comité, où la parole se libère plus aisément. Le gel inhabituel de la partie fixe des salaires suscite des questions qui tiennent autant à la conjoncture qu'à l'évolution de l'activité de la société. Ces interrogations pourraient être levées en fin d'année, lorsque sera connu le niveau de participation et d'intérêt : la partie variable du salaire annuel représente jusqu'à présent chez Jetly le quart de la rémunération.



Vendredi : Fantou